

Nom de la mesure

Mettre en place des lieux et des outils pour favoriser le partage de la connaissance

Objectif recherché

L'objectif de cette mesure est double : d'une part, centraliser et diffuser à l'ensemble des acteurs de la gestion du risque inondation la connaissance sur les aléas, les enjeux, la vulnérabilité du territoire par l'intermédiaire d'une plateforme collaborative et cartographique unique. D'autre part, il s'agit également de se doter des outils nécessaires à la compréhension, l'interprétation et la modélisation du risque d'inondation sur le territoire

Contexte

De nombreuses connaissances sur les aléas, les enjeux et la vulnérabilité du territoire existent actuellement mais sont détenues par de multiples acteurs, au sein d'outils différents qui ne communiquent pas forcément entre eux, ce qui entraîne un cloisonnement des informations. Ainsi, à titre d'exemple :

- la DDT de l'Isère centralise les données cartographiques des aléas de référence et des enjeux PPRi ;
- l'AURG développe une classification de la typologie des formes urbaines et mène des analyses spatiales à partir des données d'occupation des sols (SPOT-THEMA) et des caractéristiques des bâtiments (BD TOPO) ;
- le SDIS possède une base de données recensant les ERP du Département ;
- les collectivités ou les groupements de collectivités (syndicat de rivière, ADIDR, etc.) disposent de couches d'aléas non réglementaires produites dans le cadre d'études hydrauliques locales ou des EDD (scénarios de rupture de digue) et possèdent également des informations géographiques sur les inondations historiques de leurs territoires.

La multiplicité des outils, des formats et des modes de gestion et de mise à jour de ces données complique leur échange entre les différents acteurs de la gestion des risques et n'est pas compatible avec les impératifs de réactivité et d'opérationnalité en termes d'accès aux informations par exemple en situation de crise. Elle nuit également à l'interprétation d'ensemble du risque à l'échelle des trois SLGRI, qui n'est possible qu'en superposant sur un même outil les aléas et les enjeux.

La SLGRI a pour vocation non seulement d'enrichir les connaissances sur les aléas et sur la vulnérabilité du territoire mais également de les centraliser et de les partager avec tous les acteurs du territoire. Dans cette optique, une plateforme de centralisation et de partage des données SIG a été ouverte dans le cadre du diagnostic ce qui est une première étape mais n'est pas suffisant.

Enfin, l'enrichissement des connaissances, notamment sur les aléas, qu'il s'agisse de la modélisation de phénomènes de débordement de cours d'eau, de crue torrentielle ou de ruissellement, nécessite, pour produire des résultats précis à une échelle de rendu fine, de disposer de données topographiques denses et fiables sur l'ensemble du territoire. Actuellement, des modèles numériques de terrain (MNT) de type LIDAR (acquisition aérienne) sont disponibles dans le lit majeur des principaux cours d'eau mais pas sur l'ensemble du territoire et notamment le long des affluents torrentiels et des versants exposés au risque de ruissellement.

Territoires concernés

L'ensemble du territoire des trois SLGRI est concerné par cette mesure

Acteurs concernés

La réalisation de l'outil collaboratif et cartographique de partage de l'information sera portée par l'Etat et les collectivités avec l'appui des syndicats. L'AURG, le SDIS et les services géomatiques de l'ensemble des acteurs de la SLGRI seront également associés à la démarche pour définir le cahier des charges précis de l'outil et l'alimenter une fois qu'il sera implémenté.

Les structures qui assureront l'hébergement, le suivi et la mise à jour de l'outil sont à définir dans le cadre de son étude de faisabilité.

La production ou l'acquisition d'un modèle numérique de terrain de type LIDAR sur l'ensemble du périmètre du TRI (en complétant les secteurs déjà couverts) sera portée par l'Etat et les collectivités.

Définition des actions opérationnelles à mettre en œuvre

Le premier objectif de cette mesure est la réalisation d'un outil informatique cartographique et collaboratif de partage entre les différents acteurs du territoire des informations relatives aux aléas et aux enjeux. Cette action comportera plusieurs étapes :

- la définition du cahier des charges de l'outil à réaliser en concertation avec les acteurs impliqués dans la gestion du risque et le développement du territoire et qui devra notamment définir :
 - les objectifs de l'outil : simple consultation des données, production de cartographies, partage des couches SIG, ... ;
 - la technologie et l'architecture de l'outil : niveau de complexité de l'interface, solution logiciel, fonctionnalités disponibles ;
 - les types de données qui alimenteront l'outil et leur formalisme : couches d'aléa, d'enjeux, vulnérabilité du bâti, etc. ;
 - le mode d'hébergement, de gestion et de mise à jour de l'outil : où héberger les données et la plateforme, qui assurera la gestion de la plateforme et sa maintenance, s'assurer de la continuité du service en cas de rupture réseaux ou électrique, procédure de validation des données avant intégration et de mise à jour régulière des informations ;
 - la liste des acteurs ayant accès à la plateforme : accès unique ou accès différenciés, ouverture vers certains partenaires externes, etc ;
 - une estimation des coûts associés à l'outil (investissement et fonctionnement)

Cette première étape constitue l'étude de faisabilité.

- la mise en œuvre progressive de l'outil collaboratif sur la base du cahier des charges et l'organisation de son suivi, sa mise à jour régulière, dans une optique d'amélioration continue.

La seconde action à entreprendre consiste à enrichir et à améliorer les données disponibles pour l'interprétation et la modélisation du territoire. Cela passe par :

- étape 1 : collecter les données LIDAR existantes sur le territoire (éventuels conventionnements à prévoir) ;
- étape 2 : compléter cette donnée par la production d'un Modèle Numérique de Terrain (MNT) de type LIDAR sur tout le périmètre du TRI Grenoble-Voirion.

La précision du MNT produit permettra une interprétation fine des formes, reliefs et du fonctionnement hydraulique du territoire et pourra être directement exploitée pour la modélisation des phénomènes de débordements sur les affluents des 5 cours d'eau et les phénomènes de ruissellement sur les versants et au sein des aires urbanisées.

Calendrier de mise en œuvre, priorité et chiffrage estimatif des actions

Actions (<i>porteur, copporteurs</i>)	Calendrier	Chiffrage	Priorité par SLGRI		
			<i>Isère amont</i>	<i>Voironnais</i>	<i>Drac/Romanche</i>
Réalisation d'un outil collaboratif et cartographique de partage des informations (<i>Etat, collectivités, syndicats</i>)	2017/2021	30 000 € - 50 000 € + coût annuel de mise à jour et de maintenance (5000 €/an)	P3	P1	
Collecte des données LIDAR et acquisition complémentaire potentielle sur les secteurs non déjà couverts (<i>Collectivités, Etat</i>)	2017/2021	Coût d'acquisition LIDAR géomètre : 200-250 €/km ² Coût RGE ALTI 1m IGN : 10 € /km ² voire gratuit + coût vérification du MNT (à intégrer dans cahier des charges des études)	P2		

P1 : action prioritaire à réaliser au cours du cycle 2016-2021 de la Directive Inondation

P2 : action recommandée à réaliser si possible au cours du cycle 2016-2021 de la Directive Inondation ou à défaut lors du prochain cycle

P3 : action non prioritaire (à réaliser lors du ou des prochains cycles de la Directive Inondation) mais cohérente avec une gestion globale du risque inondation

Conditions de réalisation

La réalisation de l'outil cartographique de partage des informations est conditionnée par les moyens de financement de l'Etat, des collectivités et de leurs groupements.

Le calendrier de production du MNT est conditionné par les besoins à court terme dans le cadre de l'élaboration du PPRi du Drac et de la révision des PPRI de l'Isère amont, de la Romanche amont et de la Morge en aval de Moirans.

Suivi de la mesure- Évaluation

Le suivi de l'action de mise en place de l'outil collaboratif est assurée par les porteurs (Etat, collectivités) en concertation avec les acteurs associés à l'élaboration de l'outil.

La planification de la production d'un MNT LIDAR sur l'intégralité du périmètre TRI est coordonnée par les collectivités avec l'appui de l'Etat.

Un rapport de l'état d'avancement des actions sera effectué au sein des instances de suivi de la mise en œuvre des stratégies locales (lien avec Fiche Mesure E1).

Plan de financement

- Contribution de l'ensemble des acteurs associés à la mise en œuvre de l'outil collaboratif en termes de financement direct et/ou de participation à la préparation des données en amont de leur intégration dans l'outil et au processus de mise à jour régulière de ces dernières ;
- Convention gratuite avec l'IGN pour l'obtention du produit REG ALTI 1 m dans le cadre d'une mission de service public.

Lien avec d'autres mesures

Fiche Mesure A1 : Réaliser ou mettre à jour les cartes d'aléas de référence sur les principaux cours d'eau du TRI

Fiche Mesure A3 : Améliorer la connaissance des phénomènes d'inondation par les affluents des principaux cours d'eau du TRI

Fiche Mesure A4 : Améliorer la connaissance des phénomènes de ruissellement et de remontée de nappe

Fiche Mesure C2 : Identifier les secteurs les plus vulnérables et réaliser des diagnostics de vulnérabilité

Fiche Mesure D3 : Concevoir et formaliser les outils opérationnels d'aide à la gestion de crise